



16 octobre 2012

**COMMUNIQUÉ**

Le Groupe Bolloré annonce, comme cela était prévu, avoir franchi le seuil de 5 % du capital de Vivendi.

Il détenait, à la date du 10 octobre 2012, 66 millions de titres, soit 5,01 % du capital de Vivendi.

Ce chiffre est celui que le Groupe Bolloré avait annoncé comme le niveau de participation que le Groupe souhaitait atteindre et conserver sur le long terme.